

CONDUITE SANITAIRE DES AGNELLES

Laurent SABOUREAU
JRO Pays de La Loire – Campbon
16 octobre 2018



sngtv
SOCIÉTÉ NATIONALE DES
GROUPEMENTS TECHNIQUES
VÉTÉRIAIRES

CONDUITE SANITAIRE DES AGNELLES

- Prévention des maladies néonatales
 - L'agnelle, avant tout un agneau
 - Dès la fin de gestation
- Prévention des maladies de l'agnelle
 - Risque infectieux
 - Risque parasitaire en bergerie et au pâturage
- Préparation sanitaire à la gestation
 - Prévention des risques d'avortements



CONDUITE SANITAIRE DES AGNELLES

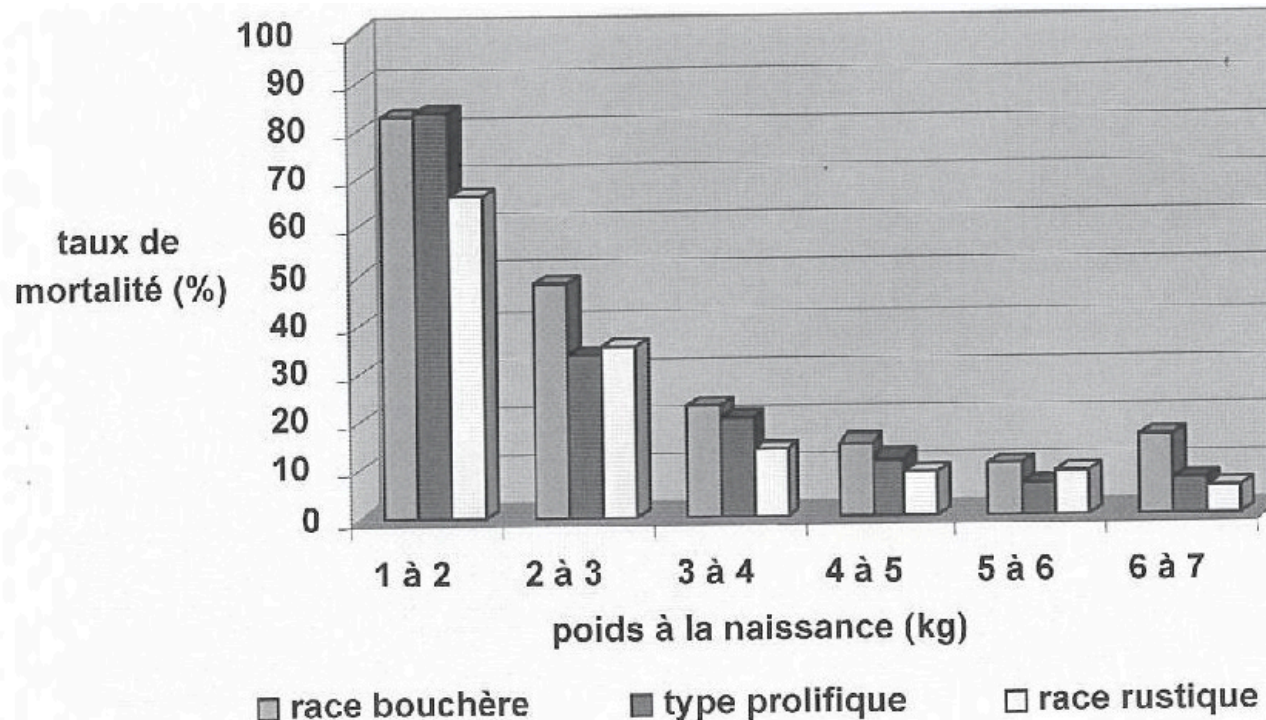
- **Prévention des maladies néonatales**
 - L'agnelle, avant tout un agneau
 - Dès la fin de gestation
- **Prévention des maladies de l'agnelle**
 - Risque infectieux
 - Risque parasitaire en bergerie et au pâturage
- **Préparation sanitaire à la gestation**
 - Prévention des risques d'avortements

PREVENTION DES MALADIES NEONATALES

- **LIMITER LES SOURCES DE CONTAMINATION**
 - Paillage et hygiène de la litière (asséchant vs ensemencement)
 - Confort de la zone de mise-bas (renouvellement et vitesse de l'air, température)
- **LIMITER LES CONTAMINATIONS** (pénétration des germes)
 - Désinfection du cordon et des boucles
 - Implantation de la flore digestive
- **FAVORISER LES DEFENSES DE L'AGNEAU**
 - Poids suffisant à la naissance
 - Prise du colostrum => Immunité colostrale
 - Stimulation vitaminique (dont myopathie)
 - Sérum antitétanique



IMPORTANCE DU POIDS DE NAISSANCE



Source : CIIRPO/Carmejeane

→ Préparation alimentaire et minérale des mères en fin de gestation

DESINFECTION CORDON ET BOUCLES

→ Prévention contre les arthrites

→ Cordon ombilical

– Utiliser une solution asséchante et désinfectante en pulvérisation large

– Ne pas utiliser :

- bombe aérosol (remontée des germes sous la pression de pulvérisation)
- gobelet de trempage (multiplication des germes)
- teinture ou alcool iodée (nécrose des tissus => développement microbien)

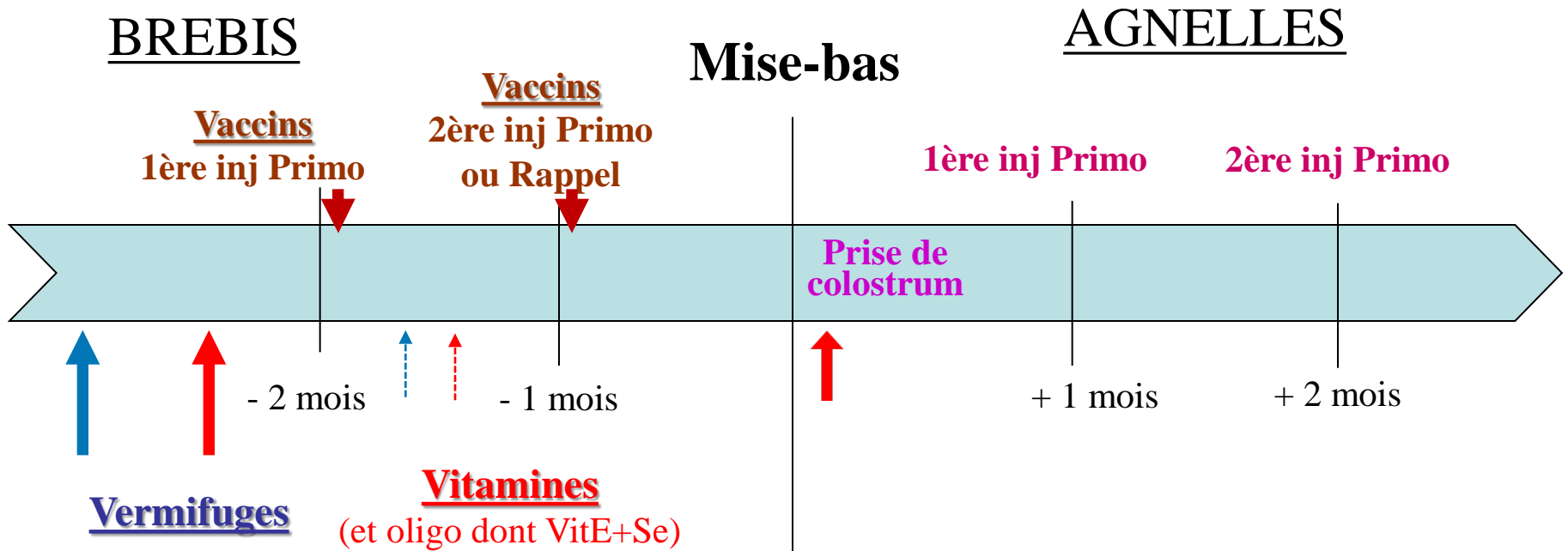
→ Boucles

– Utiliser pommade ou gel désinfectant

– Produit liquide (mauvaise pénétration dans la plaie)



LA REGLE DES 3 V



Affections clostridiennes
Septicémie
Arthrite
Affections respiratoires
Ecthyma ?



INTERETS DU COLOSTRUM

- Effet laxatif
 - Élimination du méconium
- Apports nutritifs : 2 fois plus riche que le lait en MS
 - Protéines (6 fois plus / lait)
 - Matières grasses
 - Vitamines (10 à 100 fois plus / lait)
- Rôle immunitaire
 - Immunité passive: 3 semaines à 1,5 mois
 - 70% des jeunes ruminants n'ayant pas pris ou insuffisamment pris de colostrum meurent dans les 5 premiers jours



EFFICACITE DU COLOSTRUM

→ Qualité

- > 50 g/l d'Immunoglobulines
- Pèse-colostrum (75 g/l) ou réfractomètre (24% Brix)

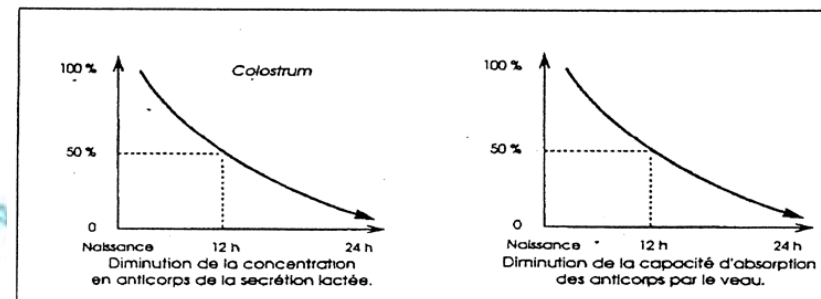


→ Quantité prise

- 10% du poids du corps...

→ Délai de la prise

- Dans les 24 1ères heures dont la moitié dans les 6 premières heures



AUTRES PREVENTIONS NEONATALES

- Implantation de la flore digestive
 - TD stérile à la naissance
 - Rôle de premiers occupants des bactéries lact.
- Vitamines
 - Myopathie (Vit E et Sélénium)
 - Autres vitamines
- Sérum antitétanique à la coupe de queue
 - Fonction de la vaccination maternelle contre les affections clostridiennes

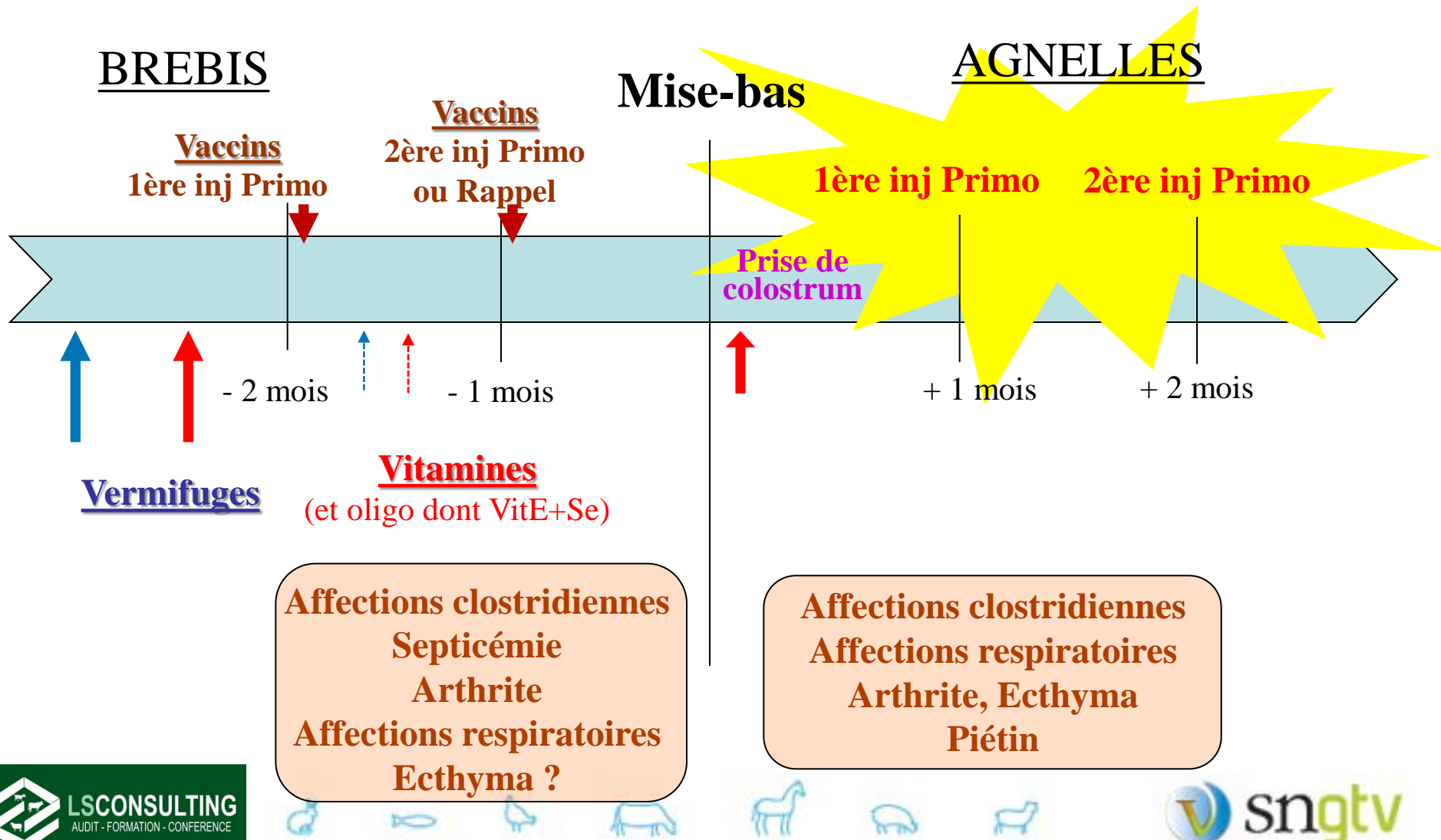


CONDUITE SANITAIRE DES AGNELLES

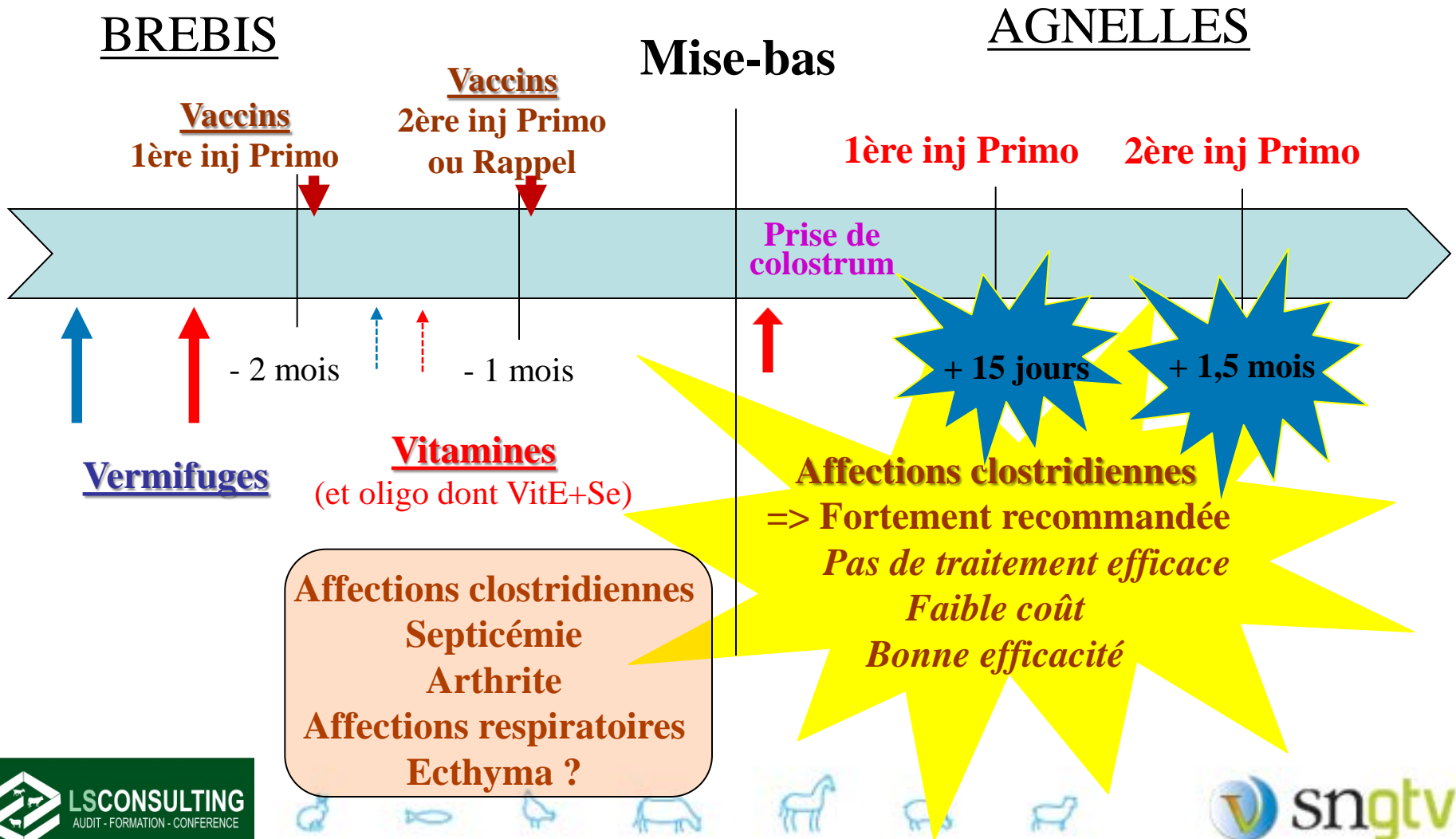
- Prévention des maladies néonatales
 - L'agnelle, avant tout un agneau
 - Dès la fin de gestation
- Prévention des maladies de l'agnelle
 - Risque infectieux
 - Risque parasitaire en bergerie et au pâturage
- Préparation sanitaire à la gestation
 - Prévention des risques d'avortements



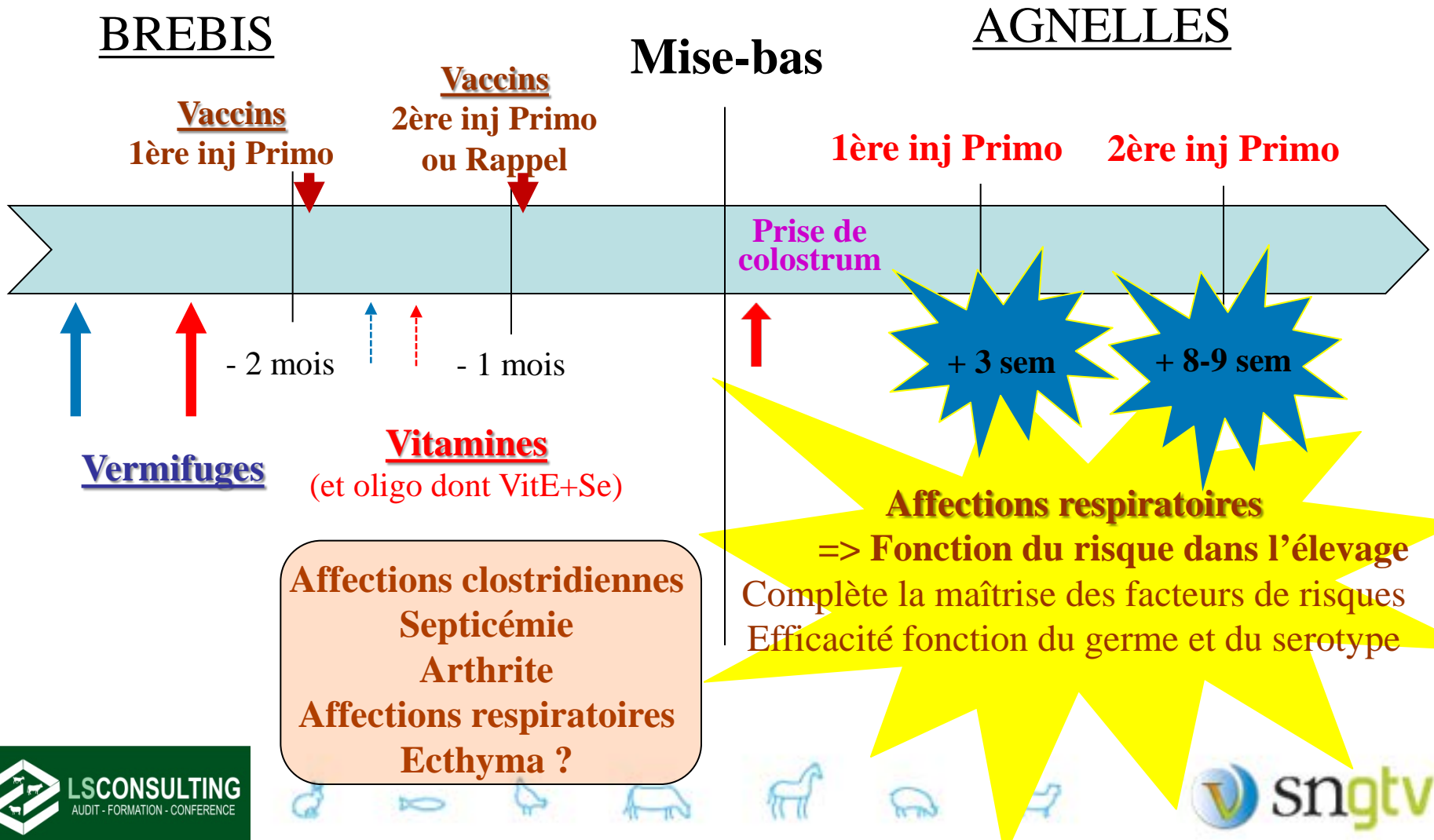
RISQUE INFECTIEUX ET VACCINS



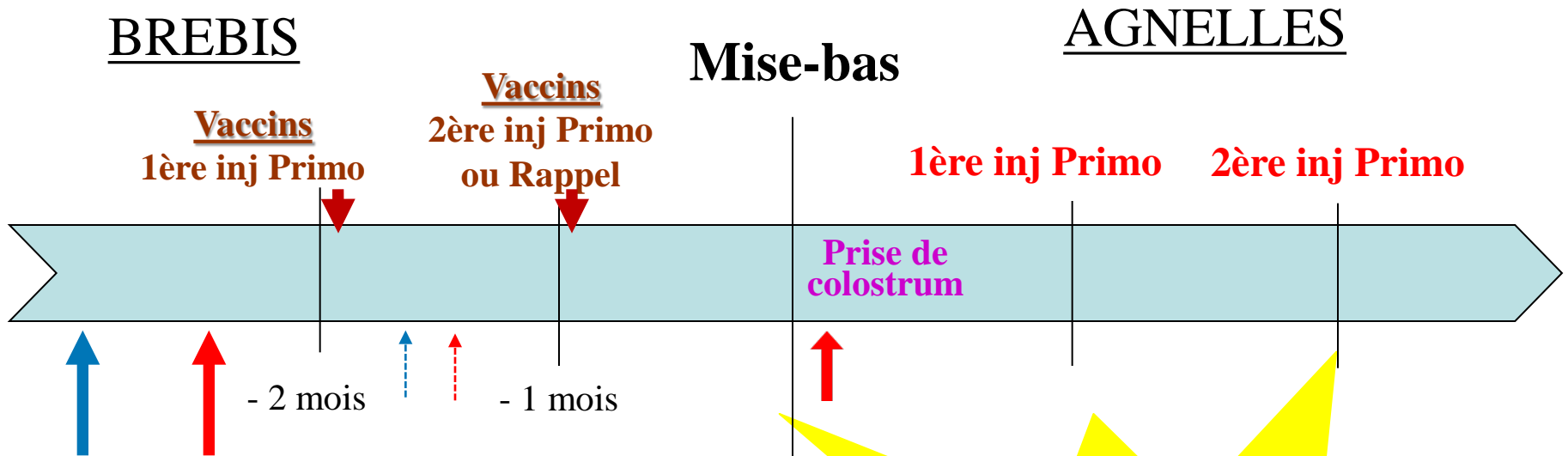
RISQUE INFECTIEUX ET VACCINS



RISQUE INFECTIEUX ET VACCINS



RISQUE INFECTIEUX ET VACCINS



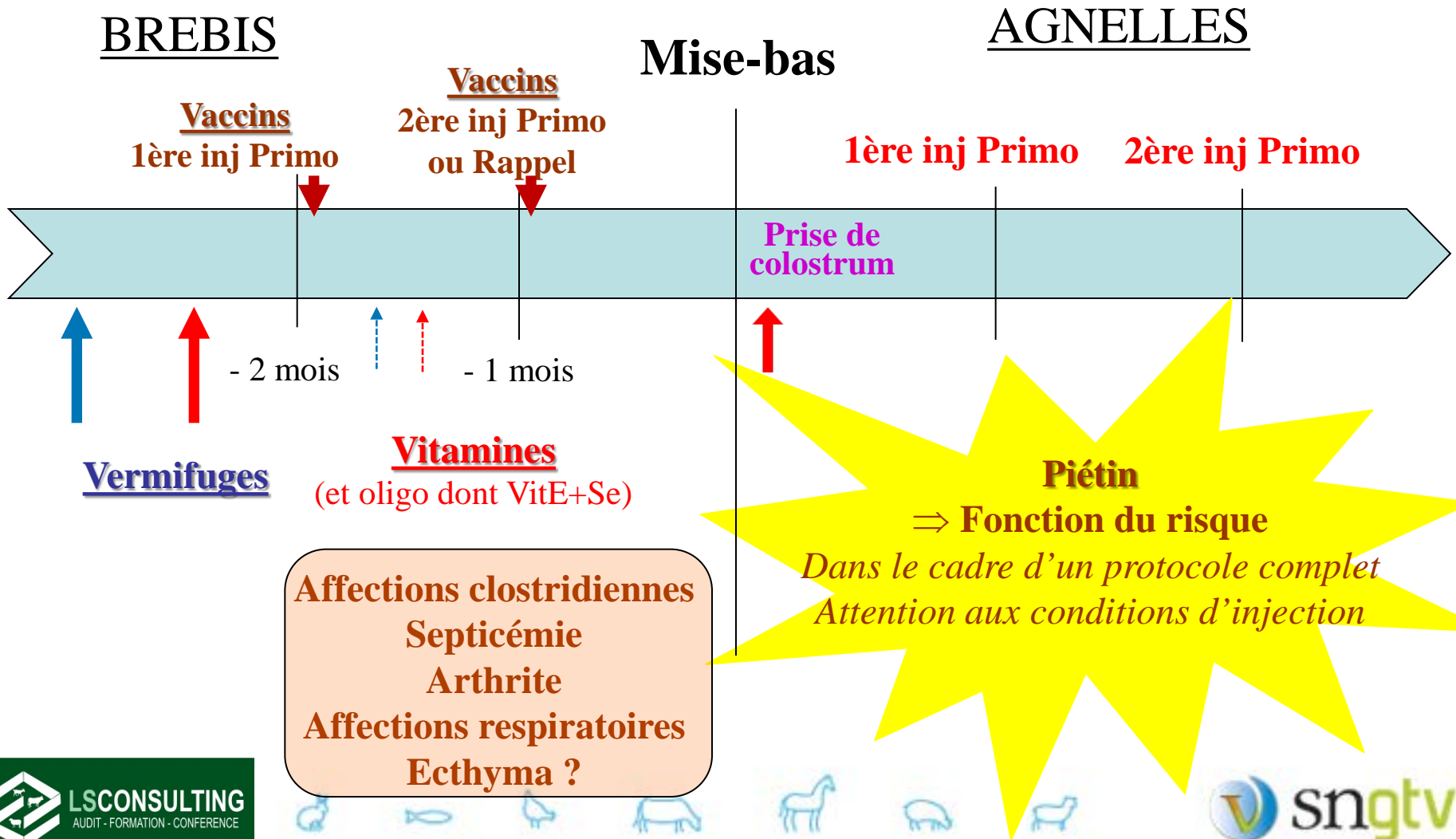
Vitamines
(et oligo dont VitE+Se)

Affections clostridiennes
Septicémie
Arthrite
Affections respiratoires
Ecthyma ?

Ecthyma, Arthrites
⇒ Très aléatoire, préférer :
- la vaccination des mères
- la prévention des contaminations
- le recours à la phytothérapie



RISQUE INFECTIEUX ET VACCINS



RISQUE PARASITAIRE EN BATIMENT

- Coccidies et strongyloïdes, deux pathogènes en synergie
 - Immuno-modulation des strongyloïdes
 - Ne pas uniquement se focaliser sur les coccidies
 - Avoir recours à l'analyse coproscopique et au typage en cas de doute
- Un double objectif
 - Traiter systématiquement pour ne pas pénaliser le GMQ et éviter les signes cliniques
 - Laisser s'installer l'immunité pour éviter l'effet rebond



RISQUE PARASITAIRE EN BATIMENT

→ Stratégies de traitement

– Coccidies

- Diclazuril – Toltrazuril / Sulfamides / Décoquinate
- Âge de traitement idéal : 4 à 5 semaines

– Strongyloïdes

- Toutes les familles ont une efficacité sauf monépantel
- Traitement entre 15 jours et un mois d'âge

→ Penser à l'hygiène de la litière

RISQUE PARASITAIRE AU PATURAGE

→ Risque n°1 = Ténia

- Traitement systématique vers 4 à 5 semaines
 - Praziquantel / Benzimidazole
 - Attention aux posologies
 - Renouvellement possible : ténia / SGI
- Maintien sur l'ancienne pâture ou en bâtiment
- Immunité en 5 à 6 mois
 - Mais attention à la baisse d'immunité des agnelles à la mise à la reproduction

RISQUE PARASITAIRE AU PATURAGE

- Spécificités des agnelles par rapport aux autres risques parasitaires
 - Sensibilité plus forte
 - Privilégier les prairies temporaires récentes, les repousses derrière fauche
 - Immunité fragile mais à favoriser
 - Attention à l'utilisation des longues actions



CONDUITE SANITAIRE DES AGNELLES

- Prévention des maladies néonatales
 - L'agnelle, avant tout un agneau
 - Dès la fin de gestation
- Prévention des maladies de l'agnelle
 - Risque infectieux
 - Risque parasitaire en bergerie et au pâturage
- Préparation sanitaire à la gestation
 - Prévention des risques d'avortements

ORIGINES ET SPÉCIFICITÉ DES AGNELLES

→ Infectieuse

- Bactérienne
 - Chlamydiose
 - Salmonellose
 - Fièvre Q
 - Brucellose
- Parasitaire
 - Toxoplasmose
- Virale
 - Border disease

→ Mécanique

- Coups
- Stress

→ Alimentaire

- Toxémie de gestation
- Carences diverses
- Listériose
- Moisissures
- Changement d'alimentation



ATTENTION AUX ACHATS EXTERIEURS

- Connaître le statut sanitaire du vendeur
(*Chlamydie: infection in utero ou à la naissance*)
- Quarantaine à l'arrivée
 - Traitement antiparasitaire sans résistance connue
 - Vérification et surveillance des pieds et de la toison
 - Vaccination(s) selon les risques
- Conduite séparée jusqu'à mise-bas



PREVENTION RISQUE D'AVORTEMENTS

- Ne pas garder d'agnelles
 - issues d'un lot de brebis avortant
 - adoptées par brebis ayant avortée
 - Risque chlamydieuse
- Attention aux chatons (+ rongeurs et oiseaux) / lot d'agnelles et stock alimentaire
 - Risque toxoplasmose
- Ne pas mélanger brebis et agnelles gestantes



VACCINATIONS POSSIBLES

→ Toxoplasmose = Vaccin vivant congelé

- Logistique d'expédition spécifique
- A partir de 4 mois d'âge (=> 3 sem avant repro)
- 1 seule injection pour la vie reproductive

→ Chlamydiose = Vaccin vivant

- A partir de 3 mois d'âge (=> 3 sem avant repro)
- 1 seule injection pour 3 saisons de reproduction
- Attention sur agnelles déjà contaminées (ne protège pas de l'excrétion et risque d'avortement)



VACCINATIONS POSSIBLES

- Fièvre Q = Vaccin inactivé hors AMM
 - Vaccin bovin-caprin
 - A partir de 3 mois d'âge (=> 3 sem avant repro)
 - 2 injections à 3 semaines d'intervalle – rappel annuel
 - Ne protège pas de l'excrétion les animaux contaminés
- Salmonellose abortive = demande d'ATU possible par le vétérinaire - Vaccin espagnol



MERCI DE VOTRE ATTENTION

AGNELLES
MIEUX VAUT PREVENIR
QUE GUERIR

